



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de QUIMPERLE, convoqué le Jeudi 8 Octobre 2009 s'est réuni le 15 Octobre 2009 à 18 heures à la salle Jean Moulin à BANNALEC sous la présidence de Monsieur Nicolas MORVAN.

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS : 48

ARZANO :	Marie-Isabelle DOUSSAL, Patrick LE NOZAHIC
BANNALEC :	Yves ANDRÉ, Marcel JAMBOU, Marie-France LE COZ, Martine PRIMA
BAYE :	Philippe LE TENIER, Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT :	Jacques JULOUX, Denis DUIGOU, Anne MARECHAL, Marie-Hélène LE BOURVELLEC
GUILLIGOMARC'H :	Alain FOLLIC, Joël LE GUENNEC
LE TRÉVOUX :	André FRAVAL
LOCUNOLÉ :	Jean-Yves LE COZ, René CHRISTIEN
MELLAC	Bernard PELLETER, Gilda LE GALL
MOËLAN/MER :	Nicolas MORVAN, Madeleine KERGOAT, Marie-Louise GRISEL, Marie France DEFFAY
QUERRIEN :	Marcel MOYSAN, Juliette PASQUIER, Stéphane LE BOZEC
QUIMPERLÉ :	Alain PENNEC, Christine FAVENNEC, Marie-Madeleine BERGOT, Stéphane GUILLEVIN, Alain KERHERVE, Erwan BALANANT, Florence LE BERRE
RÉDÉNÉ :	Jean LOMENECH, Marie-Josée DAVID, Alain QUEMENER
RIEC SUR BÉLON :	Sébastien MIOSSEC, Jean Yves KERSULEC, Jocelyne GUETTE
SAINT-THURIEN :	Joël DERRIEN, Ginette MINIOU
SCAËR :	Paulette PEREZ, Jacques LE BIHAN, Michèle LE FLOC'H, Jeannine DANIEL, Pierre CAVRET
TRÉMÉVÉN :	Elise LE NAOUR, Robert BELLEGUIC

CONSEILLERS SUPPLEANTS PRESENTS : 4

BANNALEC	Pascale CEVAER
LE TREVOUX	Daniel HANOCQ
MELLAC	Mickaël GRANDISSON
QUIMPERLE	Martine BREZAC

Nombre de conseillers présents ou représentés : 52

ABSENTS EXCUSES : 9

Jean François ÉVERHARD, Gilbert DULISCOUET, Isabelle MOIGN, Jean Baptiste HUBERT, Claude JAFFRE, Marc LOZACHMEUR, Yvon LE DORZE, Roger COLAS, Anne Marie QUENEHERVE-DUIGOU

POUVOIRS : 5

MOËLAN/MER	Gilbert DULISCOUET a donné pouvoir à Madeleine KERGOAT
MOËLAN/MER	Isabelle MOIGN a donné pouvoir à Marie France DEFFAY
QUIMPERLE	Yvon LE DORZE a donné pouvoir à Christine FAVENNEC
RIEC SUR BELON	Claude JAFFRE a donné pouvoir à Sébastien MIOSSEC
TREMEVEN	Roger COLAS a donné pouvoir à Robert BELLEGUIC

Vœu concernant l'implantation d'un centre de stockage de résidus de broyage automobile à Plouray

La Communauté de Communes du Pays de Quimperlé porte depuis l'origine le Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE) de l'Ellé-Isole-Laïta. Désormais validé et signé par le Préfet, ce schéma est opposable au tiers et l'avis de la Commission Locale de l'Eau (CLE) sera demandé pour tout projet pouvant avoir une incidence sur les paramètres qualité ou quantité. Il appartiendra donc à la CLE, sous la direction de son Président, de se prononcer sur le projet de centre de stockage de résidus de broyage automobile à Plouray.

Cependant, la Cocopaq se doit de se prononcer dans ce domaine, indépendamment de l'avis de la Commission Locale de l'Eau. En effet, le Pays de Quimperlé est sensible à l'objectif de bonne qualité biologique et chimique des eaux tel que défini dans la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) de l'Union Européenne et participe aux efforts nationaux dans ce domaine en mobilisant les moyens prévus au titre de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA).

En agissant fortement pour la reconquête des milieux par la mise en œuvre d'un Contrat de Restauration et d'Entretien des Milieux Aquatiques et par le financement des actions prévues au plan d'action du SAGE par la création d'un syndicat mixte (SMEIL), la Cocopaq démontre sa volonté d'agir en faveur de la reconquête et de la protection des milieux.

Début octobre, un rapport remis au Parlement européen dénonçait l'érosion dramatique de la biodiversité en Europe, en se fondant notamment sur l'étude de la France, jugeant insuffisantes ses mesures d'autorisation des projets ayant un impact sur l'environnement.

Le projet de centre de stockage de résidus de broyage automobile à Plouray porté par la société Guy Dauphin Environnement illustre ce point de vue. En effet, Plouray et les communes limitrophes possèdent de vastes zones humides dont l'intérêt est reconnu par leur classement en ZNIEFF, Natura 2000 ou Espaces remarquables de Bretagne.

L'installation d'un site industriel sur les 152 hectares propriété du groupe GDE pourrait avoir un impact environnemental extrêmement préjudiciable, notamment pour les équilibres de l'Ellé. D'ailleurs, un de ses affluents, le Stanven, traverse les terrains concernés.

Dans ces conditions, confrontés à une absence de transparence de la part du porteur de projet, les délégués communautaires de la Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan et les élus du Pays du Centre Ouest Bretagne ont émis un avis défavorable sur la réalisation de ce projet.

Les risques que fait porter ce projet à des milieux aquatiques d'une exceptionnelle qualité, conduit le Conseil Communautaire réuni le 15 octobre 2009 à Bannalec, à signifier son opposition concernant ce projet et son implantation.

Le Conseil Communautaire après avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE QUIMPERLE

ET ONT, les membres présents, signé après lecture



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,

Nicolas MORVAN

Le Conseil de la Communauté de Communes du Pays de Quimperle, réuni à Quimper le 15 Octobre 2009 à 18 heures à la salle Jean Moulin, sous la présidence de Monsieur Nicolas MORVAN

CONSEILLERS TITULAIRES PRÉSENTS : 48

- ARZANO : Marie-Jadele D'ONNIN, Franck LE NOZANIC
- BANNALEC : Yves ANGE, Michel AMICHA, Marie-Françoise COE, Martine PRIMA
- RAYE : François LE TEMPL, Bernard JAC
- CLIGNAS-EXMOET : Jérôme JILCOX, Denis DRECOU, Anne MARCHEL, Marie-Hélène LE BOURVILLIC
- GUILLEMERON : Anne-Élodie LE MOUËZANIC
- LE TREVOUX : André PRIMA
- LOCUNOLE : Jean-Yves LE COU, Marie-Françoise
- MELLAC : Bernard BOUTIER, Marie-Françoise
- MOULANNEC : Nicolas MORVAN, Valérie JACQUET, Françoise GISEL, Marie-Françoise DEFFAY
- QUEMIGNON : Marcel MORVAN, Valérie JACQUET, Marie-Françoise
- QUIMPERLE : Alain PERNET, Chryse FAUVENEC, Marie-Françoise ANGEON, Sébastien GUILLENN, Alex BOUTIER, Valérie JACQUET, Marie-Françoise
- RENNÉ : Jean LOMENECHE, Michel LE GAT, Marie-Françoise
- ROC-SUR-BELON : Sébastien GUILLENN, Alex BOUTIER, Valérie JACQUET, Marie-Françoise
- SANT-THEURIN : Jean DENIER, Carole ANTON
- SCRÉ : Paulette PÉREL, Jacques LE DORRE, Sébastien GUILLENN, Valérie JACQUET, Pierre-CAVRET
- THÉREVEN : Elise LE NAOUR, Robert BRÉLEGUIC

CONSEILLERS SUPPLÉMENTAIRES : 4

- BANNALEC : Pascal GUYON
- LE TREVOUX : Daniel BAROCCO
- MELLAC : Mickaël GRANDISSON
- QUIMPERLE : Bernard SREZAC

Nombre de conseillers présents ou représentés : 52

GRANDS VIZIERS : 5

Jean-François EVERIANO, Gilbert DURBONNET, Sabine LARON, Jean-Baptiste HUBERT, Claude JAFFRE, Marc LOZACHMEUR, Yvon LE DEZE, Roger CRILAS, Anne Marie CHRISTENSEN-DUBOIS

FORMÉS : 5

- MOULANNEC : Gilbert DURBONNET a donné pouvoir à Madeleine KERGOAT
- MOULANNEC : Anne-Élodie LE MOUËZANIC a donné pouvoir à Marie-Françoise DEFFAY
- QUIMPERLE : Yves LE GORRE a donné pouvoir à Chryse FAUVENEC
- ROC-SUR-BELON : Claude JAFFRE a donné pouvoir à Sébastien GUILLENN
- SCRÉ : Roger CRILAS a donné pouvoir à Robert BRÉLEGUIC